



RUE MEUNIER

Problématique associée à la circulation de transit

Identification de pistes de solution

1. Contexte

La présente fait suite aux plaintes reçues par la Ville de Saint-Constant concernant la circulation véhiculaire « élevée » sur la rue Meunier, entre les rues Sainte-Catherine et du Maçon.

Des comptages de courtes durées ont été effectués à l'entrées et à la sortie de la rue Meunier afin d'établir les patrons de la circulation.

Ce document présente, de façon sommaire, les résultats de ces comptages, certaines pistes de solution visant à réduire l'attrait de la rue meunier par la circulation de transit ainsi que les avantages et inconvénients des différents scénarios.

2. Débits de circulation

À l'heure de pointe du matin, quelques 46 véhicules sortent de la rue Meunier en effectuant un virage à droite vers la rue Sainte-Catherine. La majorité de cette circulation est associée aux résidents compte tenu que seulement 22 véhicules entrent sur la rue Meunier à partir de la rue du Maçon.

À l'heure de pointe du soir, 102 véhicules entrent sur la rue Meunier en croisant l'intersection Sainte-Catherine/Meunier. La majorité (56 véh/h) provient de l'est et effectue un virage à droite vers la rue Meunier. À la même heure, 46 véhicules ont sorti de la rue Meunier à la hauteur de la rue Maçon.

Ainsi, la majorité de la circulation empruntant la rue Meunier aux heures de pointe des travailleurs est associée à la circulation locale.

3. Pistes de solution

Plusieurs scénarios visant à réduire la circulation véhiculaire sur la rue Meunier ont été identifiés. Ces scénarios touchent soit le sens de la circulation, soit les mouvements aux intersections. D'autres variantes peuvent être développées.

La majorité des scénarios identifiés affectent non seulement la circulation de transit, mais également l'accessibilité au secteur résidentiel aux abords de la rue Meunier. Les impacts sur la déviation de la circulation sont présentés à titre d'exemple seulement.

Le scénario qui a le plus d'impact dans la réduction de la circulation de la rue Meunier est le scénario 7 où la rue Meunier est aménagée à sens unique en direction sud, entre les rues Métras et Sainte-Catherine. L'accessibilité au secteur résidentiel est cependant largement affectée.

L'implantation de saillies le long de la rue Meunier (scénario 8) est une mesure visant à réduire la vitesse de la circulation. Elle n'a aucun impact sur l'accessibilité au secteur résidentiel mais son potentiel de réduction de la circulation est pratiquement nul.

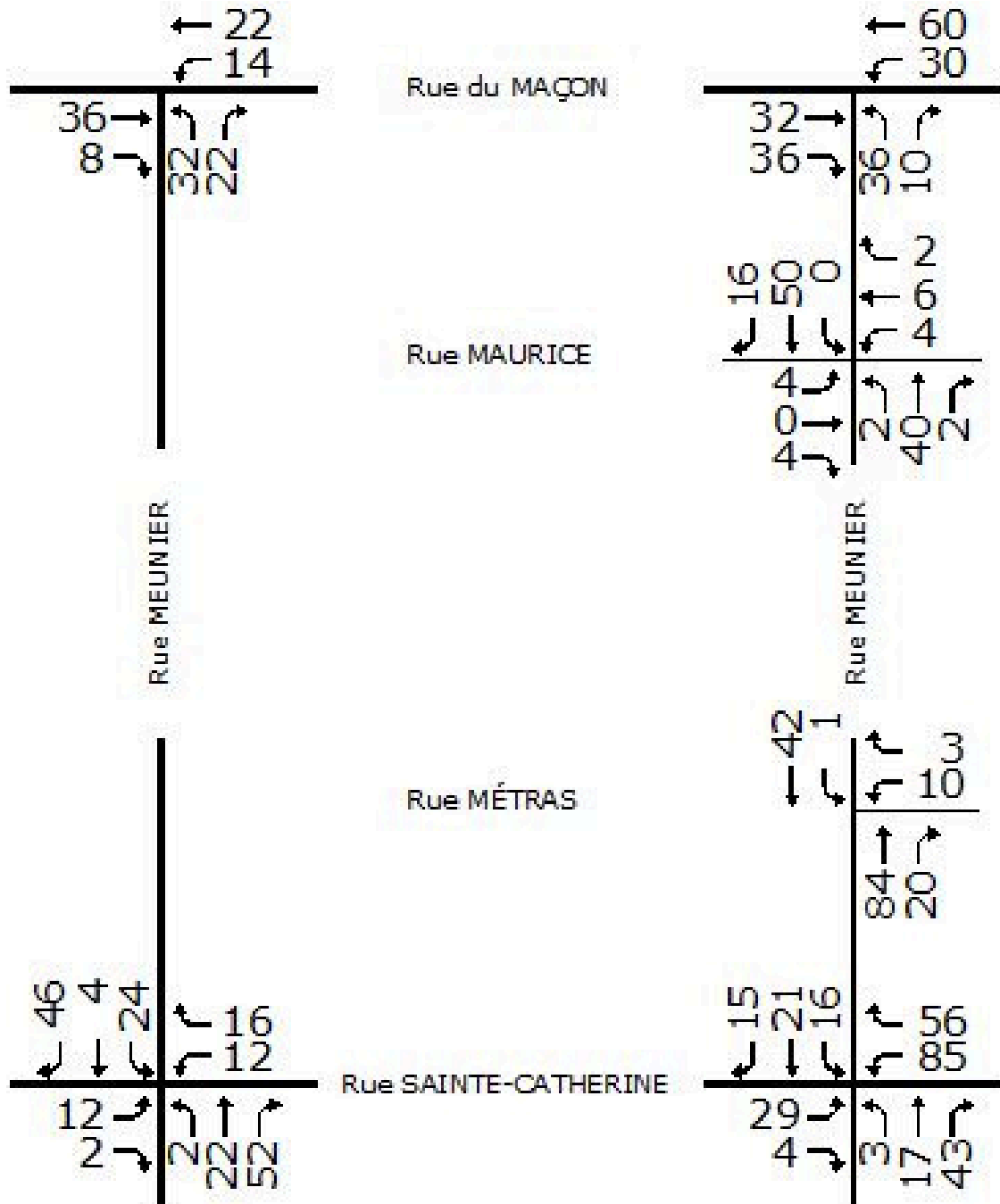
Une variante pouvant être implantée à tous les scénarios a été identifiée. Il s'agit de l'implantation d'arrêt toutes directions à l'intersection Meunier/Métras. Cela permet de ralentir la circulation tout en offrant une bonification à la sécurité des piétons qui traversent la rue Meunier à cet endroit, entre la rue Métras et le trottoir de la rue Meunier.

L'implantation des mesures peut être effectuée de façon progressive. Par exemple, les scénarios 4 (pointe du soir seulement), 6 et 8 ainsi que la variante des panneaux d'arrêt pourraient être implantés dans un premier temps. Ces éléments n'affectent pratiquement l'accessibilité au secteur résidentiel. Une vérification est requise afin de ne pas affecter l'accessibilité aux autobus scolaires. Par la suite, d'autres scénarios pourront être implantés en fonction des problématiques et des objectifs visés. Le choix final revient aux décideurs.

Rue Meunier - Débits de circulation (véh/h)

7H30 - 8H30

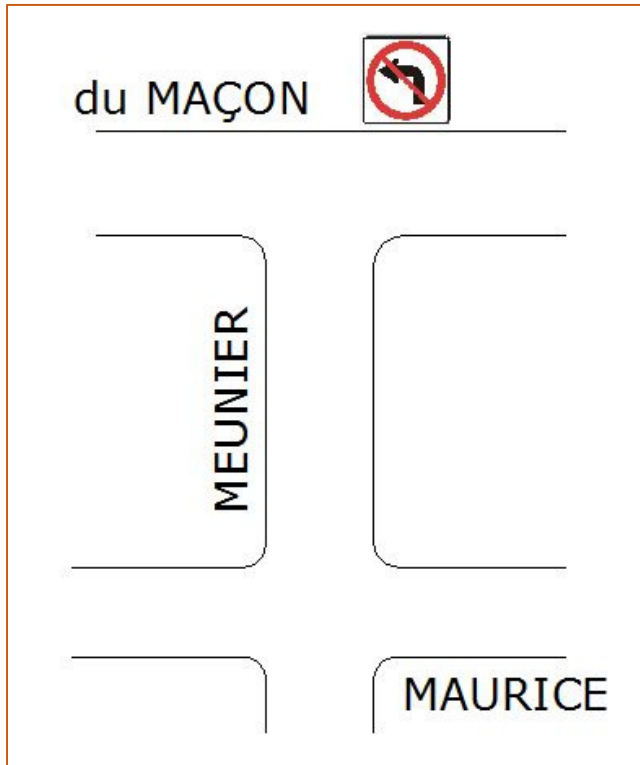
15H45 - 16H45



Note: Relevés de courtes durées du mardi 14 février 2017

SCÉNARIO 1

Interdiction de tourner à gauche de la rue Meunier vers la rue du Maçon



Description :

Implantation d'un panneau de virage à gauche interdit de la rue Meunier vers la rue du Maçon.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier pour rejoindre le centre commercial et la route 132 ouest via la rue du Maçon.

Coûts d'implantation très faibles.

Des heures d'interdiction peuvent être ajoutées afin de réduire les impacts d'accessibilité sur les résidents du secteur.

Désavantages :

Déviation de la circulation de transit possible via les rues Maurice et Monette pour rejoindre la rue du Maçon (30 à 40 véh/h aux heures de pointe).

Réduction minimale ou nulle de la circulation dans la partie sud de la rue Meunier.

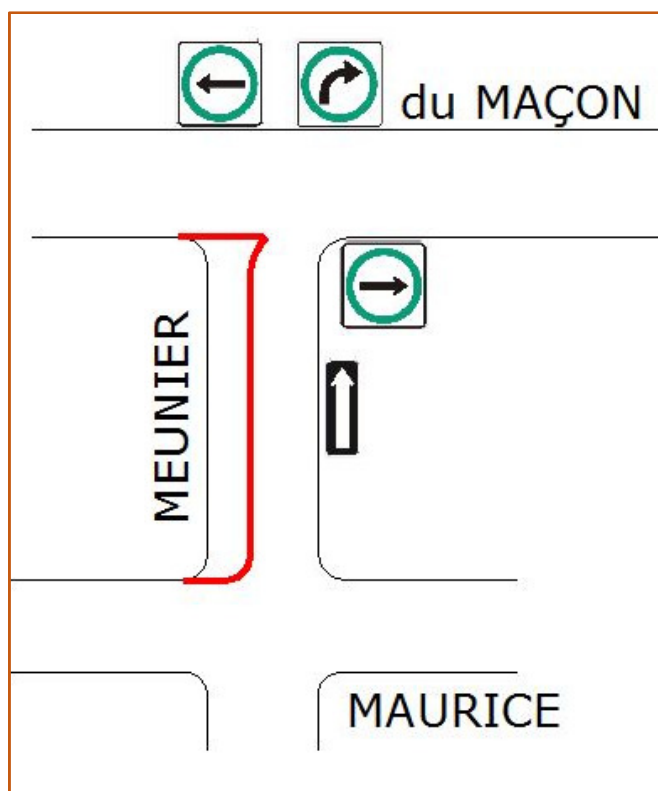
Accroissement des conflits véh-piétons dans la traverse ouest de l'intersection Meunier/Maurice.

Possibilité de nombreux illégaux (automobilistes effectuant le virage à gauche) compte tenu que l'intersection du Maçon/Meunier est peu achalandée.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur.

SCÉNARIO 2

Interdiction d'un sens unique en direction nord sur la rue Meunier et d'une obligation de tourner à droite vers la rue du Maçon



Description :

Implantation d'un sens unique en direction nord sur la rue Meunier, entre les rues Maurice et du Maçon, avec réduction de la largeur de la chaussée et obligation de tourner à droite de la rue Meunier vers la rue du Maçon.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en provenance de la rue du Maçon (22 et 66 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier pour rejoindre le centre commercial et la route 132 ouest via la rue du Maçon (32 et 36 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Désavantages :

Déviation de la circulation possible via les rues Maurice et Monette pour rejoindre la rue du Maçon (30 à 40 véh/h aux heures de pointe).

Déviation possible via les rues Monette et Maurice pour rejoindre la rue Meunier (8 et 36 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

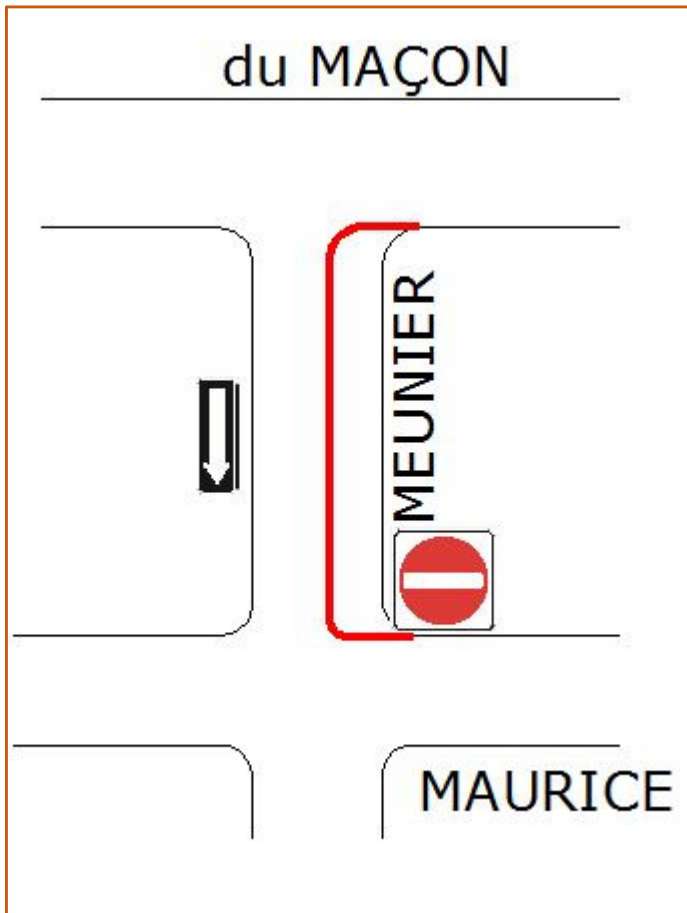
Accroissement des virages à gauche de la rue du Maçon vers la rue Métras, à proximité du boul. Sainte-Catherine (intersections rapprochées; 14 et 30 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Accessibilité affectée à la boîte postale de la rue Meunier, entre les rues du Maçon et Maurice.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur et pour le transport scolaire.

SCÉNARIO 3

Implantation d'un sens unique en direction sud sur la rue Meunier entre les rues du Maçon et Maurice



Description :

Implantation d'un sens unique en direction sud sur la rue Meunier, entre les rues du Maçon et Maurice avec réduction de la largeur de la chaussée.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en direction de la rue du Maçon (54 et 46 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Désavantages :

Déviation de la circulation de transit possible via les rues Maurice et Monette pour rejoindre la rue du Maçon (30 à 40 véh/h aux heures de pointe).

Déviation possible via les rues Maurice et Métras pour rejoindre la rue du Maçon (22 et 10 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

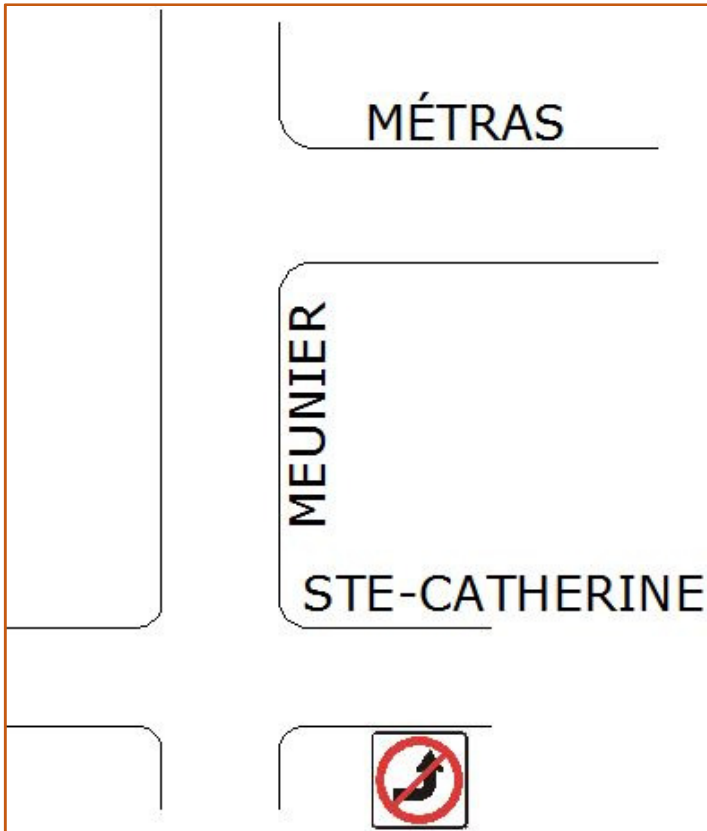
Accroissement des conflits véh-piétons dans les traverses est et ouest de l'intersection Meunier/Maurice.

Accessibilité affectée à la boîte postale de la rue Meunier, entre les rues du Maçon et Maurice.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur.

SCÉNARIO 4

Interdiction de tourner à gauche de la rue Sainte-Catherine vers la rue Meunier



Description :

Implantation d'un virage à gauche interdit de l'ouest vers le nord à l'intersection Saint-Catherine/Meunier.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en provenance de l'ouest sur la rue Sainte-Catherine (12 et 29 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Coûts d'implantation très faibles.

Des heures d'interdiction peuvent être ajoutées afin de réduire les impacts d'accessibilité sur les résidents du secteur.

Outil largement répandu en milieu urbain.

Désavantages :

Déviation de la circulation de transit possible via les rues Croissant Sainte-Catherine, Monette et Maurice pour rejoindre le secteur résidentiel et la rue du Maçon.

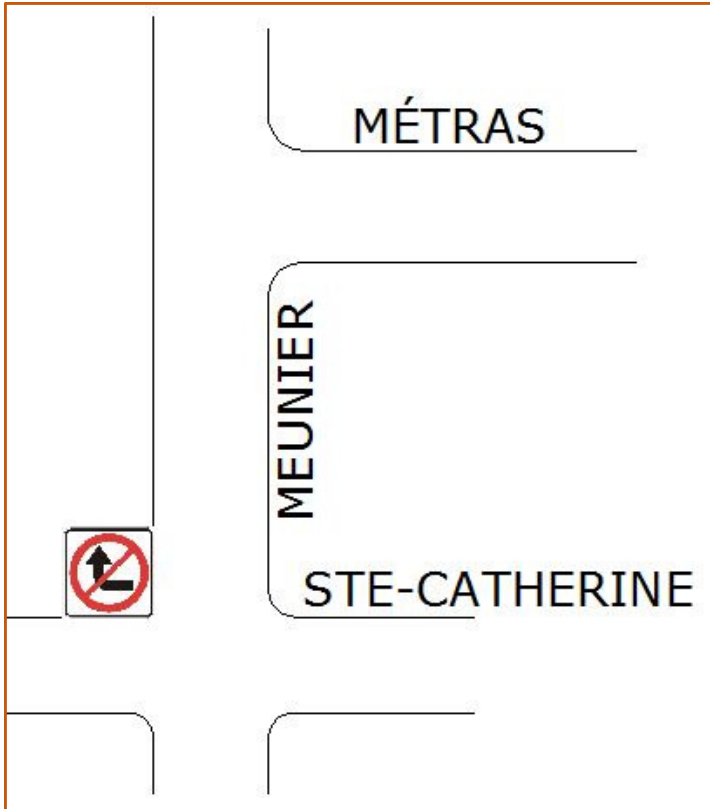
Possibilité de nombreux illégaux (passage à travers le stationnement commercial en bordure de la rue Sainte-Catherine).

Accessibilité affectée à la boîte postale de la rue Meunier, entre les rues Sainte-Catherine et Métras.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur.

SCÉNARIO 5

Implantation d'un virage à droite interdit sur la rue Sainte-Catherine vers la rue Meunier



Description :

Implantation d'un virage à droite interdit de l'est vers le nord à l'intersection Saint-Catherine/ Meunier.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en provenance de l'est sur la rue Sainte-Catherine (16 et 56 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Coûts d'implantation très faibles.

Des heures d'interdiction peuvent être ajoutées afin de réduire les impacts d'accessibilité sur les résidents du secteur.

Désavantages :

Déviation de la circulation possible via les rues Croissant Sainte-Catherine, Monette et Maurice pour rejoindre le secteur résidentiel et la rue du Maçon.

Accroissement possible des virages à gauche de la rue du Maçon vers la rue Métras, à proximité du boul. Sainte-Catherine (intersections rapprochées).

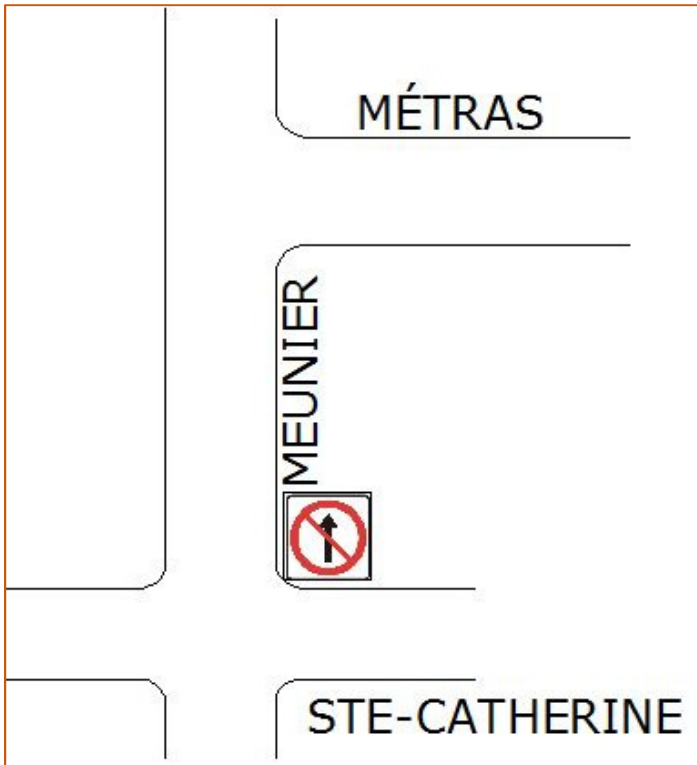
Possibilité de nombreux illégaux (passage à travers le stationnement commercial en bordure de la rue Sainte-Catherine).

Accessibilité affectée à la boîte postale de la rue Meunier, entre les rues Sainte-Catherine et Métras.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur.

SCÉNARIO 6

Implantation d'un mouvement tout droit interdit de la rue Valois vers la rue Meunier



Description :

Implantation d'un mouvement tout droit interdit du sud vers le nord à l'intersection Saint-Catherine/ Meunier.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en provenance de la rue Valois (22 et 17 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Coûts d'implantation très faibles.

Désavantages :

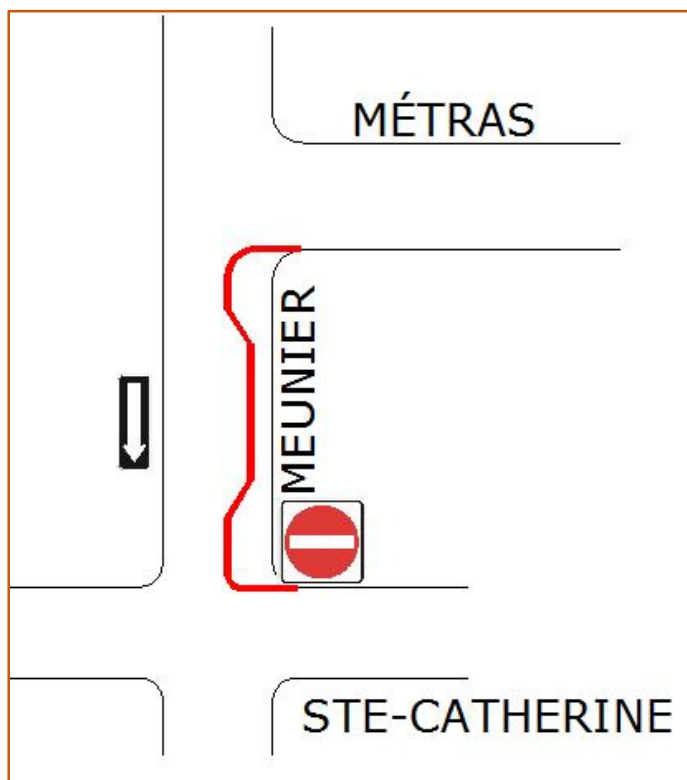
L'accès aux commerces dans le cadran nord-est de l'intersection, en provenance du sud, requiert un mouvement en forme de S (Meunier, Ste-Catherine, accès commercial)

Déviation de la circulation possible via les rues Croissant Sainte-Catherine, Monette et Maurice pour rejoindre le secteur résidentiel et la rue du Maçon.

Possibilité de nombreux illégaux (passage à travers le stationnement commercial en bordure de la rue Sainte-Catherine.

SCÉNARIO 7

Interdiction de tourner à droite de la rue Sainte-Catherine vers la rue Meunier



Description :

Implantation d'un sens unique en direction sud sur la rue Meunier, entre les rues du Métras et Sainte-Catherine avec réduction de la largeur de la chaussée.

Avantages :

Élimine la circulation qui emprunte la rue Meunier en provenance des rues Sainte-Catherine et Valois (50 et 102 véh/h respectivement aux heures de pointe du matin et du soir).

Scénario le plus efficace sur la réduction de la circulation.

Scénario qui s'attaque au problème à la source.

Désavantages :

Déviation de la circulation possible via les rues Croissant Sainte-Catherine, Monette et Maurice pour rejoindre le secteur résidentiel et la rue du Maçon.

Accroissement possible des virages à gauche de la rue du Maçon vers la rue Métras, à proximité du boul. Sainte-Catherine (intersections rapprochées).

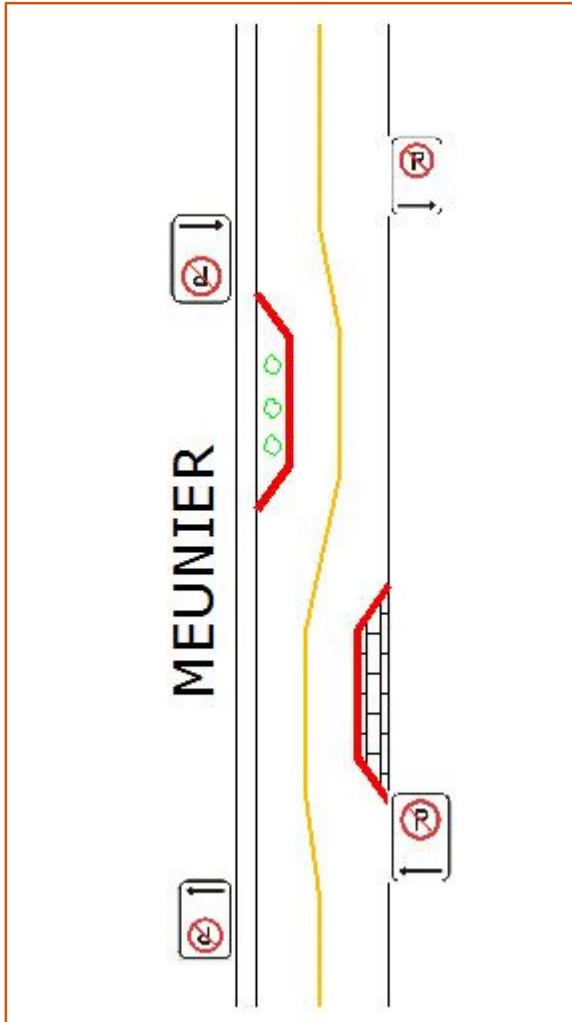
Accessibilité affectée au transport collectif et aux autobus scolaires.

Accessibilité affectée à la boîte postale de la rue Meunier, entre les rues Sainte-Catherine et Métras.

Accessibilité affectée pour les résidents du secteur.

SCÉNARIO 8

Implantation de saillies sur la rue Meunier



Description :

Implantation saillies sur la rue Meunier.

Avantages :

Réduction possible de la vitesse des automobilistes.

Réduction locale de la largeur de la chaussée avec aménagement urbain.

Aucun impact sur l'accessibilité locale.

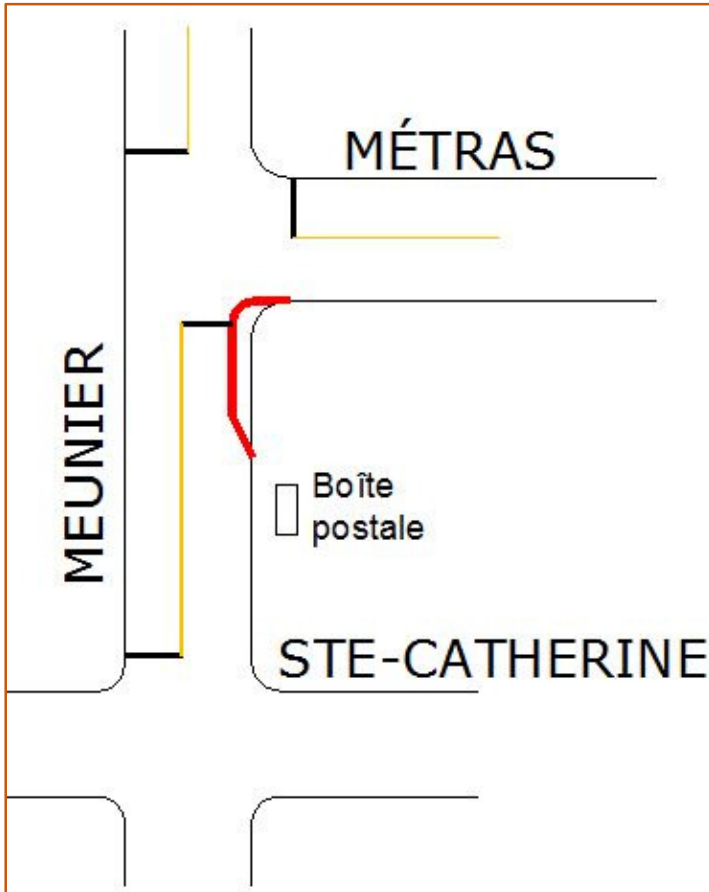
Désavantages :

Réduction minime sinon nulle des débits de circulation sur la rue Monette.

Élimination de stationnement sur rue par endroit.

VARIANTE

Implantation d'arrêt toutes directions à l'intersection Meunier/Métras



Description :

Implantation d'arrêt toutes directions à l'intersection Meunier/Métras avec réduction de la largeur de la chaussée dans le cadran sud-est.

Cette variante peut être implantée avec tous les scénarios mentionnés précédemment. Le dos d'âne localisé immédiatement au nord de la rue Métras peut être retiré

Avantages :

Sécurise la traverse des piétons entre la rue Métras et le trottoir localisé du côté ouest de la rue Meunier.

Effet bénéfique sur la vitesse des véhicules dans la partie sud de la rue Meunier

Aucun impact sur l'accessibilité locale.

Désavantages :

Non conforme aux normes de Transports Québec avec deux intersections rapprochées dotées d'arrêt toutes directions.